

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

SECRETARIAT GÉNÉRAL

DIRECTION DES AFF. ADM. ET JURIDIQUES

DIVISION DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE  
DU PERSONNEL ET MATÉRIEL

DECRET N° 75/343/ETR-SG-DAAJ-D.AGPN  
21.7.75  
du portant nomination de Monsieur  
EDZATA Rigobert en qualité de Secrétaire  
d'Ambassade à Rome (ITALIE)

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT, MINISTRE DU  
PLAN

Vu la Constitution du 24 Juin 1973 ;  
Vu la loi 15-62 du 3 Février 1962 portant statut général  
des fonctionnaires des cadres de la République Populaire du Congo ;  
Vu le décret n° 61-143/FP du 27 Juin 1961 portant statut  
commun des cadres du personnel diplomatique et Consulaire de la  
République Populaire du Congo ;  
Vu le décret n° 66-92 du 2 Mars 1966 portant organisation  
du Ministère des Affaires Étrangères ;  
Vu le décret n° 67/102 du 6 Mai 1967 portant réorganisation  
des structures des Ambassades de la République Populaire du Congo ;  
à l'Étranger ;  
Vu le décret n° 75/20 du 8 Janvier 1975 portant nomination  
du Premier Ministre, Chef du Gouvernement, Ministre du Plan ;  
Vu le décret n° 75/21 du 9 Janvier 1975 fixant composition  
du Gouvernement de la République Populaire du Congo ;  
Vu le décret n° 75/214 du 2 Mai 1975 fixant le régime de  
rémunération applicable aux agents diplomatiques, Consulaires et assi-  
milés en poste à l'étranger et aux Ambassadeurs itinérants ;

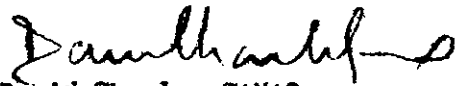
DECRETE

ARTICLE 1er : Monsieur EDZATA Rigobert Secrétaire d'Administration  
de 3<sup>e</sup> échelon en service à Brazzaville est nommé Secrétaire d'Ambas-  
sade à l'Ambassade de la République Populaire du Congo à Rome (Italie)

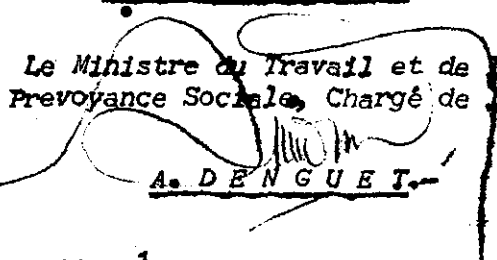
ARTICLE 2 : Les Ministres des Affaires Étrangères, du Travail et des  
Finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution  
du présent décret qui prendra effet à compter de la date de prise de  
service de l'intéressé sera enregistré publié et communiqué partout  
où besoin sera. /-

Par le Premier Ministre, Chef  
du Gouvernement, Ministre du Plan

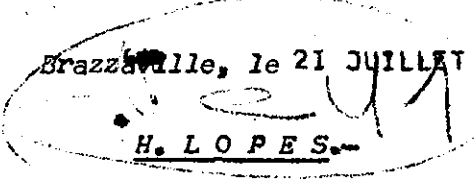
Le Ministre des Affaires Étrangères

  
David-Charles GANA.-

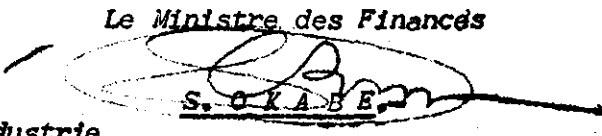
Le Ministre du Travail et de la  
Prévoyance Sociale, Chargé de l'Industrie

  
A. DENGUE.-

Brazzaville, le 21 JUILLET 1975

  
H. LOPES.-

Le Ministre des Finances

  
S. OKABE.-

AMPLIATIONS :

PRESIDENCE..... 1  
RELAT;EXT..... 1  
CAB/PM..... 1  
JORPC..... 1  
DGT..... 2